

Comptes consolidés semestriels 2016

Groupe ÉLECTRICITE DE STRASBOURG SA

- **États financiers**
- **Notes aux états financiers consolidés**
 - ✓ **Informations générales et présentation des méthodes comptables et bases d'évaluation utilisées**
 - Note 1 : Faits marquants du premier semestre
 - Note 2 : Évolutions réglementaires et tarifaires
 - Note 3 : Principes généraux et normes comptables
 - Note 4 : Changement de présentation
 - Note 5 : Périmètre de consolidation
 - Note 6 : Information sectorielle
 - Note 7 : Saisonnalité de l'activité
 - ✓ **Notes explicatives aux comptes consolidés**
 - Note 8 : Produits des activités ordinaires
 - Note 9 : Achats et variations de stocks
 - Note 10 : Dépréciations nettes
 - Note 11 : Autres produits et charges d'exploitation
 - Note 12 : Autres produits et charges opérationnels
 - Note 13 : Résultat financier
 - Note 14 : Charge d'impôt sur le résultat
 - Note 15 : Goodwill
 - Note 16 : Ensemble des immobilisations corporelles
 - Note 17 : Participations dans les coentreprises et entreprises associées
 - Note 18 : Autres actifs financiers non courants
 - Note 19 : Actifs financiers courants
 - Note 20 : Capitaux propres
 - Note 21 : Passifs spécifiques des concessions
 - Note 22 : Provisions
 - Note 23 : Passifs financiers courants et non courants
 - Note 24 : Tableau des flux de trésorerie
 - Note 25 : Autres engagements
 - Note 26 : Transactions entre parties liées
 - Note 27 : Information sectorielle
 - ✓ **Événements postérieurs à la clôture**

Compte de résultat consolidé

en K€

	Notes	30.06.2016	30.06.2015 (1)
Chiffre d'affaires		439 846	510 366
Autres produits de l'activité		26 339	27 984
Produits des activités ordinaires	8	466 185	538 350
Achats et variations de stocks	9	-318 877	-390 663
Charges externes		-17 298	-16 151
Impôts, taxes et versements assimilés		-12 331	-11 675
Frais de personnel		-46 794	-48 967
Amortissements		-24 008	-23 512
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession		-502	-71
Dépréciations nettes	10	-102	270
Variation de stocks de produits encours et de produits finis		-9	31
Autres produits et charges d'exploitation	11	-282	-2 958
Variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés Énergie		0	0
Autres produits et charges opérationnels	12	-831	-640
Résultat opérationnel		45 151	44 014
Quote-part dans le résultat net des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		-258	-282
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence		44 893	43 732
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		900	1 109
Coût de l'endettement financier brut		-90	-94
Coût de l'endettement financier net		810	1 015
Autres produits financiers		256	200
Autres charges financières		-1 888	-1 566
Résultat financier	13	-822	-351
Charge d'impôt sur le résultat	14	-16 045	-17 751
Résultat de l'ensemble consolidé		28 026	25 630
dont résultat net part des minoritaires		-164	-107
dont résultat net part du Groupe		28 190	25 737

Résultat par action

Résultat de base par action		3,93	3,59
Résultat dilué par action		3,93	3,59

(1) Les données publiées au titre du 1^{er} semestre 2015 sont retraitées des impacts liés au changement de présentation détaillé en note 4.

État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	en K€	
	30.06.2016	30.06.2015
Résultat net consolidé	28 026	25 630
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	541	320
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée en résultat		
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture	18	
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture transférées en résultat		
Différences de conversion		
Impôts différés	-192	-111
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables en résultat	+367	+209
Variations des pertes et gains actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	-11 270	+136
Impôts différés	+3 880	-46
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat	-7 390	+90
Résultat net et gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	21 003	25 929
dont part des minoritaires	-164	-107
dont part du Groupe	21 167	26 036

Pour une meilleure lisibilité des données, le tableau ne présente pas d'information pour la part relative aux entreprises associées pour chacune de ces deux natures de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres car aucun chiffre n'est à mentionner.

Bilan consolidé

en K€

ACTIF	Notes	30.06.2016	31.12.2015
Goodwill	15	90 542	90 542
Immobilisations incorporelles		63 977	66 124
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité	16	719 246	718 716
Immobilisations en concessions des autres activités	16	17 328	15 872
Autres immobilisations corporelles du domaine propre	16	1 021	672
Immeubles de placement	16	35 296	40 077
Participations dans les entreprises associées	17	27 568	28 112
Autres actifs financiers non courants	18	60 507	23 637
Autres actifs non courants		8 014	7 686
Impôt différé actif		48 118	43 372
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		1 071 617	1 034 810
Stocks		17 885	17 539
Créances clients et autres débiteurs		215 376	285 815
Créance d'impôt à recouvrer		3 678	3 614
Actifs financiers courants	19	52 878	139 131
Trésorerie et équivalents de trésorerie		163 843	95 151
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		453 660	541 250
TOTAL DE L'ACTIF		1 525 277	1 576 060

PASSIF	Notes	30.06.2016	31.12.2015
Capital émis	20	71 694	71 694
Primes		9 713	9 713
Réserves		197 658	188 214
Résultat		28 190	55 225
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	20	307 255	324 846
Intérêts minoritaires		385	203
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE		307 640	325 049
Passifs spécifiques des concessions sur biens existants	21	234 685	235 225
Passifs spécifiques des concessions sur biens à renouveler	21	511 172	510 144
Provisions	22	149 353	137 748
Passifs financiers non courants	23	12 612	12 569
Autres passifs non courants		12 639	4 355
Impôts différés passif		25 487	24 055
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		945 948	924 096
Provisions	22	12 480	12 940
Passifs financiers courants	23	2 144	244
Fournisseurs et autres créditeurs		255 689	313 437
Impôts à payer		1 376	294
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		271 689	326 915
TOTAL DU PASSIF		1 525 277	1 576 060

Tableau de flux de trésorerie

en K€

	30.06.2016	30.06.2015
Résultat net consolidé	28 026	25 630
Dotations nettes aux amortissements et provisions	24 378	22 503
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	0	0
Autres produits et charges calculés	0	0
Plus et moins-values de cession	831	640
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	258	282
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôt	53 493	49 055
Coût de l'endettement financier net	-810	-1 015
Charge d'impôt (y compris impôt différé)	15 972	17 678
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôt (A)	68 655	65 718
Impôts versés (B)	-14 654	-11 496
Détail de la variation du BFR lié à l'activité :		
Variation de stock	-346	2 742
Variation des créances d'exploitation	86 026	65 519
Variation des dettes d'exploitation	-67 507	-85 394
Variation de la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)	7 389	19 436
Variation des autres créditeurs et débiteurs	7 178	-5 082
Variation du BFR lié à l'activité (C)	32 740	-2 779
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A + B + C)	86 741	51 443
Décaissement / acquisition immobilisations incorporelles	-3 255	-4 070
Décaissement / acquisition immobilisations corporelles	-29 183	-27 662
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	143	357
Subventions d'investissement encaissées – droits des concédants	78	262
Encaissement / décaissement placements effectués auprès d'EDF	75 030	5 044
Décaissement / acquisition actifs financiers	-25 518	-13 476
Encaissement / cession actifs financiers	204	242
Incidence des variations de périmètre (acquisitions de filiales)	-452	-2 750
Incidence des variations de périmètre (cessions de filiales)	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	17 047	-42 053
Augmentation de capital ou apports	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-37 998	-40 865
Dividendes versés aux minoritaires	-12	-18
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	213	213
Intérêts financiers nets versés	810	1 015
Encaissement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	1 598	518
Remboursement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	-1 601	-730
Flux net trésorerie lié aux opérations de financement (F)	-36 990	-39 867
Incidence des variations des cours des devises (G)		0
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D + E + F + G)	66 798	-30 476
Variation de trésorerie nette suivant détail fourni en note 24 (2)	-2 020	-22 406
Trésorerie à l'ouverture	219 300	233 829
Trésorerie à la clôture	217 280	211 423

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » ne présente pas la trésorerie effectivement mobilisable par le Groupe ES ce qui nous amène à compléter l'information financière par un tableau supplémentaire.

Variations des capitaux propres consolidés

en K€

	Notes	Part du Groupe								Total capitaux propres
		Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : instruments financiers (nets d'impôts)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : gains et pertes actuariels (nets d'impôts)	Capitaux propres Part Groupe	Capitaux propres Part Intérêts minoritaires	
Capitaux propres retraités au 1er janvier 2016		71 694	14 218	0	271 238	1 619	-33 923	324 846	203	325 049
Opérations sur capital										
Opérations sur titres auto-détenus										
Dividendes distribués et affectation du résultat GEIE (1)					-37 998			-37 998	346	-37 652
Résultat net de l'exercice					28 190			28 190	-164	28 026
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						367	-7 390	-7 023		-7 023
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		0	0	0	28 190	367	-7 390	21 167	-164	21 003
Variations de périmètre								0		0
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle								0		0
Autres variations					-760			-760		-760
Capitaux propres au 30 juin 2015		71 694	14 218	0	260 670	1 986	-41 313	307 255	385	307 640

(1) Électricité de Strasbourg a versé un dividende de 5,30€ par action, soit un montant total distribué de 37 998K€. Les capitaux propres part intérêts minoritaires comprennent l'affectation de la perte du GEIE 2015 pour 358K€ et des dividendes versés à des minoritaires pour -12K€.

	Notes	Part du Groupe								Total capitaux propres
		Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : instruments financiers (nets d'impôts)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : gains et pertes actuariels (nets d'impôts)	Capitaux propres Part Groupe	Capitaux propres Part Intérêts minoritaires	
Capitaux propres au 31 décembre 2014 publiés		71 694	14 218	0	250 777	1 410	-35 578	302 521	614	303 135
Retraitements effectués en 2015 : changements de méthode IFRIC 21 et règlements n°2012-04 et n°2014-03 de l'ANC	4				6 345			6 345		6 345
Capitaux propres retraités au 1er janvier 2015		71 694	14 218	0	257 122	1 410	-35 578	308 866	614	309 480
Opérations sur capital										
Opérations sur titres auto-détenus										
Dividendes distribués (1)					-40 865			-40 865	-18	-40 883
Résultat net de l'exercice					25 737			25 737	-107	25 630
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						209	90	299		299
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		0	0	0	25 737	209	90	26 036	-107	25 929
Variations de périmètre (entrée périmètre du GEIE EMC)					-96			-96	-48	-144
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle					-55			-55	-27	-82
Autres variations								0		0
Capitaux propres au 30 juin 2015		71 694	14 218	0	241 843	1 619	-35 488	293 886	414	294 300

(1) Électricité de Strasbourg a versé un dividende de 5,70€ par action, soit un montant total distribué de 40 865K€.

✓ Informations générales et présentation des méthodes comptables et bases d'évaluation utilisées

Électricité de Strasbourg est une société anonyme de droit français, domiciliée en France.

Le Groupe ÉS est un énergéticien régional multi énergies présent dans les activités de distribution pour l'électricité et de commercialisation pour l'électricité, le gaz et les services associés.

Les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2016 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration qui les a arrêtés en date du 28 juillet 2016.

Les méthodes comptables et les bases d'évaluation appliquées par le groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 mis à part un changement de présentation (voir note 4).

Note 1 : Faits marquants du premier semestre 2016

1.1. Activité du Groupe ÉS

En net retrait par rapport aux normales saisonnières, les conditions climatiques du 1er semestre 2016 ont été légèrement plus défavorables qu'en 2015.

Les trois-quarts de la baisse du chiffre d'affaires au premier semestre 2016 proviennent de la diminution des ventes de pertes aux gestionnaires de réseaux d'électricité, activité portant sur des volumes importants, très variables d'une année à l'autre.

Le reste de la baisse du chiffre d'affaires est dû à la forte baisse des prix de marché de l'électricité et du gaz naturel et aux effets de la fin des tarifs réglementés de vente électricité Jaunes et Verts.

Sur le semestre, le distributeur Électricité de Strasbourg Réseaux a maintenu sa performance opérationnelle, avec un haut niveau de qualité de fourniture d'électricité comme l'illustre le temps de coupure moyen vu par un client qui s'établit à 2 minutes et 32 secondes à fin juin 2016.

La fin des Tarifs Verts et Jaunes s'est traduite par une forte hausse des volumes en offre de marché du fournisseur ÉS, qui représentent désormais environ 50% du portefeuille électricité.

Dans un contexte très concurrentiel, les actions commerciales ont permis à ÉS de maintenir une part de marché élevée et de rester ainsi le principal fournisseur alsacien d'électricité et de gaz.

L'optimisation du sourcing dans un contexte de forte baisse des prix de marché et des effets conjoncturels favorables (optimisation du sourcing des pertes vendues aux gestionnaires de réseaux) ont permis à ÉS de maintenir un bon niveau de marge brute au 1er semestre.

ÉS a remporté les lots électricité et gaz de l'appel d'offres CRE pour les clients en offre transitoire sur son territoire historique, ainsi que 4 des 13 lots de l'appel d'offres gaz sur le PEG Nord de GRDF.

La commercialisation hors secteur historique en accompagnement de clients locaux progresse avec un doublement des volumes par rapport au 1^{er} semestre 2015.

Pour conforter son leadership, ÉS a poursuivi ses efforts de digitalisation avec :

- la création d'une Agence En Ligne pour les clients entreprises et collectivités,
- le lancement d'applications innovantes comme « j'agis sur ma facture » à destination des clients particuliers et du site travaux.es.fr pour l'apport d'affaires à ses installateurs partenaires.

Des efforts ont par ailleurs été réalisés dans le recouvrement des créances, avec le recours à des prestataires externes spécialisés.

Dans les services énergétiques, la filiale ÉS Services Énergétiques créée avec Dalkia Est sur le Bas-Rhin est active depuis le 1er janvier 2016. Elle a remporté la première des trois Délégations de Service Public (DSP) de chaleur remises en concurrence par l'Eurométropole de Strasbourg.

Des projets de productions à base d'énergie renouvelable arrivent à terme : dans le domaine de la géothermie profonde, la centrale ECOGI de production de chaleur à destination de l'industriel Roquette a été inaugurée le 7 juin en présence de la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Mme Ségolène Royal, et du Président d'EDF, M. Jean-Bernard Levy. La centrale de production d'électricité de Soultz-sous-Forêts a été couplée au réseau début juin pour test. La cogénération d'ÉS Biomasse, qui alimentera en chaleur d'origine renouvelable le réseau de chaleur du quartier de l'Esplanade, sera mise en service fin 2016.

Le Groupe ÉS a poursuivi ses programmes de maîtrise de ses charges opérationnelles et de rationalisation de ses investissements afin de maîtriser ses sorties de trésorerie, alors que le Groupe s'est lancé dans plusieurs projets de développements capitalistiques.

1.2. Faits marquants concernant la maison mère

Filialisation de l'activité réseau

Pour répondre à la demande de la Commission de Régulation de l'Énergie de mise en conformité avec l'évolution du Code de l'Énergie, Électricité de Strasbourg a décidé de revoir son organisation, avec un souci de clarification et d'efficacité de fonctionnement. Le 12 octobre 2015, un conseil d'administration exceptionnel a décidé de filialiser l'activité du distributeur. La mise en œuvre de cette opération a été confiée à une équipe projet pluridisciplinaire (finances, juridique, ressources humaines, informatique, ...) permettant de maîtriser les impacts dans tous les domaines concernés.

Au 30 juin 2016, l'avancement du projet est en phase par rapport à l'objectif final, qui est d'aboutir au transfert de l'activité de distribution d'électricité avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017.

Fin des Tarifs Réglementés de Ventes d'électricité (TRV)

Le 31 décembre 2015 a vu la fin des tarifs réglementés pour les clients en électricité ayant souscrit une puissance supérieure à 36kVA en Tarif Jaune (basse tension) ou en Tarif Vert (haute tension). Électricité de Strasbourg Réseaux a ainsi adapté son système d'information pour permettre la bascule de plus de 8 000 sites en offre de marché ou en offre transitoire. Cette bascule massive s'est accompagnée d'une accélération du remplacement des compteurs électroniques par des compteurs permettant de relever à distance les index de consommation ou les courbes de charge. A fin juin 2016, moins de 2% des volumes concernés par la fin des TRV > 36 kVA restaient en offre transitoire.

1.3. Faits marquants concernant les filiales

Fin des Tarifs Réglementés de Ventes gaz et électricité (TRV)

Le 31 décembre 2015 a vu la fin des tarifs réglementés, les tarifs Jaune et Vert de plus de 36 kVA en électricité, mais aussi les tarifs pour les clients en gaz non domestiques consommant plus de 30 MWh/an (exception pour les propriétaires uniques ou les syndicats de copropriétaires consommant moins de 150 MWh/an). Au 1^{er} janvier 2016, les clients concernés avaient soit déjà souscrit une offre de marché chez ÉS Énergies Strasbourg ou un autre fournisseur d'énergies, soit basculé en offre transitoire pour leur permettre de souscrire une offre de marché dans un délai maximum de 6 mois, soit le 30 juin 2016.

Le 10 février 2016, l'ordonnance n° 2016-129 met en place un dispositif de continuité de fourniture succédant à la fin des offres de marché transitoires de gaz et d'électricité et prévoit qu'à défaut d'avoir conclu un nouveau contrat avec un fournisseur de leur choix et sauf opposition de leur part, les clients sont réputés avoir accepté les conditions contractuelles du nouveau contrat proposé par le fournisseur d'électricité ou de gaz naturel que la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) aura désigné à l'issue d'une procédure de mise en concurrence. ÉS Énergies Strasbourg dans le cadre de ces appels

d'offre a été retenu comme fournisseur d'électricité et de gaz pour les clients situés sur le territoire d'Électricité de Strasbourg en électricité et de Réseau Gaz Distribution Services (RGDS) en gaz.

Dans le Groupe ÉS, les clients concernés par la fin des TRV ont en grande majorité basculé vers des offres de marché dès le 1^{er} janvier 2016, et au 30 juin 2016 c'est la quasi-totalité des clients qui a basculé. La fin des TRV s'est traduite dans les comptes consolidés du Groupe par une baisse du chiffre d'affaires liée à la baisse des prix et à la perte de clients. L'optimisation du sourcing a permis à ÉS de conserver son niveau de marge brute en électricité et gaz.

Sourcing des pertes réseau de gestionnaires de réseau autres qu'Électricité de Strasbourg

ÉS Énergies Strasbourg poursuit les ventes liées aux appels d'offre remportés à l'initiative de gestionnaires de réseau d'électricité pour sourcer leurs pertes réseaux mais avec des volumes moindres qu'au 1^{er} semestre 2015.

Rattrapage tarifaire 2012/2013

Le rattrapage tarifaire 2012/2013 issu de la décision du 11 avril 2014 a donné lieu à la comptabilisation d'un complément de chiffre d'affaires de 12,9 M€ dans les comptes annuels 2014. La facturation, débutée en avril 2015, se finira en juillet 2016 pour les derniers clients décomptés annuellement. Au 30 juin 2016, l'estimation du rattrapage tarifaire comptabilisée fin 2014 n'a pas fait l'objet d'ajustement significatif.

Certificats d'Économies d'Énergie Précarité Énergétique (CEE PE)

Dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, une nouvelle obligation « précarité énergétique » du dispositif des CEE est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Les modalités ont été précisées dans le décret n°2015-1825 relatif aux certificats d'économie d'énergie (DEV1525958D) du 30 décembre 2015 et dans l'arrêté du 30 décembre 2015 (DEV1525965A) définissant plus précisément les opérations pouvant bénéficier de CEE PE et la notion de ménage en situation de précarité énergétique.

Le volume de cette nouvelle obligation, qui vient s'ajouter au dispositif existant des CEE pour la période triennale 2015 à 2017, est fixé à 150TWhc au niveau national pour les années 2016-2017, au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique.

L'objectif incombant à ES Énergies Strasbourg pour cette nouvelle obligation s'élève à 0,88 TWh d'énergie finale cumulée actualisée et vient s'ajouter à l'obligation de CEE de 4,2 TWh d'énergie finale cumulée actualisée.

Le traitement comptable retenu pour les CEE PE est le même que celui appliqué aux CEE détaillé dans les notes 8.7 et 8.14 des comptes consolidés du 31 décembre 2015.

Services Énergétiques

ES Services Énergétiques (société consolidée selon la méthode de la mise en équivalence)

La société ÉS Services Énergétiques issue du rapprochement ECOTRAL-DALKIA intervenu le 31 décembre 2015 se positionne en leader des services énergétiques sur le Bas-Rhin. Elle a mis en service la DSP de Sélestat en avril 2016 et remporté le renouvellement de la DSP du réseau de chaleur de HautePierre à partir du 1^{er} juillet 2016 dans le cadre d'un consortium régional.

ECOGI (société consolidée selon la méthode de la mise en équivalence)

Les travaux de la centrale de Rittershoffen, centrale de production d'eau surchauffée à partir d'une ressource géothermale à plus de 2 500 m de profondeur, ont été finalisés sur le 1^{er} semestre 2016. Ils sont suivis de tests de la canalisation de transport pour permettre une mise en service industrielle au 3^{ème} trimestre 2016.

ES Biomasse (société consolidée selon la méthode de la mise en équivalence)

Les travaux de la centrale de cogénération biomasse sont en cours de finalisation et seront suivis d'essais et de tests pour une mise en service prévue fin 2016.

Immeubles à usage interne

Depuis courant 2015, la société SOFIDAL mène d'importants travaux de rénovation dans deux immeubles de bureaux situés à Strasbourg.

Note 2 : Évolutions réglementaires et tarifaires

Annulation des tarifs réglementés de vente par le Conseil d'État

Par décision du 15 juin 2016, le Conseil d'État a annulé l'arrêté du 28 juillet 2014 relatif à la hausse des tarifs réglementés de vente de l'électricité « Bleus » pour la période comprise entre le 1^{er} août 2014 et le 31 octobre 2014, ainsi que l'arrêté du 30 octobre 2014 relatif aux tarifs réglementés de vente de l'électricité « Bleus résidentiels » et « Verts » pour la période comprise entre le 1^{er} novembre 2014 et le 31 juillet 2015, suite à deux recours en annulation exercés par l'ANODE (Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Énergie). Deux nouveaux arrêtés doivent paraître dans un délai de 3 mois. L'impact de ce rattrapage tarifaire sur les comptes consolidés du Groupe ne peut pas être estimé au 30 juin 2016.

Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE)

Une délibération du 2 juin 2016 de la CRE sur le tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution d'électricité (« TURPE 4 HTA/BT ») augmente les tarifs au 1^{er} août 2016 de +1,1%.

S'agissant des tarifs de transport (« TURPE 4 HTB »), la délibération de la CRE du 2 juin 2016 augmente le tarif de +1,4% au 1^{er} août 2016. Par ailleurs le décret n°2016-141 paru le 11 février 2016 au Journal Officiel précise les conditions et modalités d'attribution de la réduction de la facture de transport d'électricité des sites industriels gros consommateurs d'électricité à compter du 1^{er} janvier 2016. Le Groupe ES n'a pas de clients concernés par ce décret contrairement au 1^{er} semestre 2015 où les mesures en vigueur avaient conduit à une baisse du chiffre d'affaires et de la marge brute dans les comptes consolidés semestriels d'environ 1M€.

La CRE a engagé les travaux de réflexions sur la prochaine structure des tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (tarifs dits « TURPE 5 »). Une première consultation, lancée le 22 juillet 2015 sur les analyses préliminaires sur la structure des tarifs, a été complétée par une deuxième consultation le 24 mai 2016, dont les réponses étaient attendues pour le 24 juin 2016. Cette deuxième consultation portait sur les projets de grilles tarifaires pour la composante de soutirage, les orientations envisagées pour la composante d'injection, les orientations envisagées pour la prise en compte des coûts d'équilibrage. Elle sera suivie d'une consultation publique sur le cadre de régulation et sur le niveau des TURPE 5 à l'été 2016. La délibération finale de la CRE devrait intervenir fin 2016 pour une entrée en vigueur des TURPE 5 à l'été 2017.

Évolution des taxes liées aux ventes d'électricité et de gaz

La loi relative à la transition énergétique du 17 août 2015 et la loi de finance rectificative 2015 prévoient une réforme en profondeur des mécanismes de financement des charges de service public de l'électricité et du gaz au 1^{er} janvier 2016. Pour l'électricité, cette réforme prévoit le basculement de la CSPE sur le mécanisme de l'accise sur l'électricité soit la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité (TICFE). A compter du 1^{er} janvier 2016, la TICFE est également renommée CSPE et elle s'applique à tous les consommateurs d'électricité. Conformément à la loi de finances rectificative 2015, le tarif de la CSPE passe de 19,5 €/MWh à 22,5 €/MWh au 1^{er} janvier 2016.

Pour le gaz, la Contribution au Tarif Spécial de Solidarité du Gaz (CTSSG) et la Contribution Biométhane ont basculé au 1^{er} janvier 2016 sur la Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN). Conformément à la loi de finances rectificative 2015, le tarif de la TICGN passe de 2,64 €/MWh à 4,34 €/MWh au 1^{er} janvier 2016.

Évolution des tarifs réglementés de ventes en gaz

La révision trimestrielle des tarifs réglementés du gaz naturel applicable à ES Énergies Strasbourg se traduit :

- au 1^{er} janvier 2016 par une baisse de 0,06 centime HT du kWh,
- et au 1^{er} avril 2016 par une baisse de 0,081 centime HT du kWh.

Note 3 : Principes généraux et normes comptables

3.1. Référentiel comptable

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe Électricité de Strasbourg sont conformes aux normes comptables internationales comprenant les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations publiées à ce jour au Journal Officiel de l'Union Européenne.

La présentation des états financiers est conforme aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers et fait l'objet d'un changement de présentation détaillé en note 4 pour suivre le concept de résultat opérationnel prenant en compte le résultat des sociétés mises en équivalence dont l'activité est opérationnelle dans le prolongement de l'activité du Groupe, conformément à la recommandation 2013-01 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers du Groupe est l'euro avec un niveau de précision retenu pour les états financiers en milliers d'euros.

Les principales sociétés incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sur l'année civile.

3.2. Évolution des principes comptables au 30 juin 2016

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2015.

3.2.1. Textes adoptés par l'Union Européenne d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2016

Les textes adoptés par l'Union Européenne d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 et pour lesquels le Groupe n'avait pas décidé une application par anticipation sont les suivants :

- les amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies - Cotisations des membres du personnel » ;
- les amendements à IAS 16 et IAS 38 « Eclaircissement sur les modes d'amortissements acceptables » ;
- les amendements à IAS 1 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- les amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes » ;
- améliorations annuelles cycle 2010-2012 et cycle 2012-2014.

Ces textes n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe ES au 30 juin 2016.

Les amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes » pourront avoir des impacts si le Groupe effectue des acquisitions d'intérêts initiaux ou d'intérêts additionnels dans une entreprise commune (participations dans les activités conjointes) dont l'activité constitue une entreprise, au sens d'IFRS 3.

3.2.2. Autres textes publiés par l'IASB mais non approuvés par l'Union Européenne

Les textes suivants, concernant des règles et méthodes comptables appliquées spécifiquement par le Groupe, n'ont pas encore fait l'objet d'une approbation par l'Union européenne :

- la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » ;
- la norme IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- la norme IFRS 16 « Locations » ;
- les amendements à IFRS 15 « Clarifications d'IFRS15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »
- les amendements à IFRS 10 et à IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- les amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 « Entités d'investissement : Application de l'exception à la consolidation » ;
- les amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes » ;
- les amendements à IAS 7 dans le cadre du projet « Initiative concernant les informations à fournir ».

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », et ses amendements « Clarifications d'IFRS15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » sous réserve d'approbation par l'Union européenne, seront d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

Le Groupe est en cours de revue de l'ensemble des contrats significatifs avec ses clients afin d'être en mesure de déterminer l'impact potentiel de cette nouvelle norme sur la reconnaissance de son chiffre d'affaires (en termes d'évaluation et de rythme de comptabilisation).

La norme IFRS 9 « Instruments financiers », sous réserve d'approbation par l'Union européenne, sera d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

Cette norme introduit une nouvelle approche de classification de l'ensemble des actifs financiers, qui modifiera les règles de classification et d'évaluation appliquées actuellement par le Groupe en application de la norme IAS 39 « Instruments financiers : classification et évaluation ».

La norme IFRS 16 « Locations », sous réserve d'approbation par l'Union européenne, sera d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Selon cette norme, toutes les locations autres que celles de courte durée et celles portant sur des actifs de faible valeur, doivent être comptabilisées au bilan. A ce jour, les locations qualifiées de « simples » sont présentées hors bilan.

L'impact potentiel de ces autres textes est en cours d'évaluation par le Groupe.

Aucun de ces textes ne fait l'objet d'une application anticipée au 30 juin 2016.

3.3. Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers, ainsi que les notes qui les accompagnent.

Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient différer de ces estimations actuelles.

Les principales méthodes comptables sensibles au titre desquelles le Groupe a recours à des estimations et jugements sont identiques à celles décrites en note 4.3 de l'annexe des états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

Seuls les avantages au personnel suivent une méthode d'évaluation spécifique aux arrêtés intermédiaires. Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme au 30 juin 2016 est calculé en projetant sur une demi-année l'engagement au 31 décembre 2015, compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture. Les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages au personnel ne sont généralement pas modifiées pour les arrêtés intermédiaires par rapport à celles utilisées lors des clôtures annuelles, sauf si des évolutions significatives intervenaient sur certains paramètres. Au 30 juin 2016, le taux d'actualisation et le taux d'inflation sont respectivement de 1,9% et 1,5% contre 2,4% et 1,6% au 31 décembre 2015.

Note 4 : Changement de présentation

Suite à l'évolution du périmètre de consolidation du Groupe ES en 2015 et conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-01 du 4 avril 2013, un changement de présentation a été décidé afin de donner une meilleure information financière quant au résultat opérationnel dégagé par le Groupe. Désormais le résultat net de l'ensemble des sociétés mises en équivalences est considéré comme faisant partie de l'activité opérationnelle du Groupe.

Le changement de présentation n'a d'impact que dans le compte de résultat consolidé avec le reclassement du poste « Quote-part dans le résultat net des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence » en dessous de l'agrégat « Résultat opérationnel » et l'ajout d'un nouvel agrégat « Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mise en équivalence ». Dans les comptes publiés au 30 juin 2015, le poste « Quote-part dans le résultat net des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence » figurait après le poste « Charge d'impôt sur le résultat ».

Note 5 : Périmètre de consolidation

5.1. Évolution du périmètre au cours du 1er semestre 2016

Le périmètre de consolidation du Groupe ES n'a pas subi de modification au cours du 1^{er} semestre 2016.

5.2. Évolution du périmètre au cours de l'exercice 2015

Le périmètre de consolidation du Groupe ES a évolué durant l'année 2015 par :

- l'entrée du GEIE « Exploitation minière de la chaleur » au 1^{er} janvier 2015 suivant la méthode de l'intégration globale (contrôle de 66,67% du GEIE),
- l'entrée de la société ES BIOMASSE SAS suivant la méthode de la mise en équivalence (acquisition de 51% du capital le 17 avril 2015),
- la fusion par absorption au 1^{er} juillet 2015 de CALOREST intégrée auparavant suivant la méthode de l'intégration globale par ECOTRAL,
- le transfert au 1^{er} décembre 2015 des titres BET HUGUET détenus par ECOTRAL à FIPARES, filiale consolidée selon la méthode de l'intégration globale (pas d'impact)
- le passage de l'intégration globale à la mise en équivalence de la société ECOTRAL au 31 décembre 2015, suivi d'un changement de la dénomination de la société soit ES Services Énergétiques.

Note 6 : Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en se basant sur le reporting effectué en interne.

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix du marché.

Les secteurs retenus par le Groupe sont inchangés par rapport à ceux décrits en note 6 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2015.

Note 7 : Saisonnalité de l'activité

Le résultat opérationnel intermédiaire dégagé est caractérisé par une importante saisonnalité liée à un haut niveau d'activité aux 1^{er} et 4^{ème} trimestres de l'année civile. Le phénomène, fonction des conditions climatiques et de la tarification, est d'amplitude variable selon les années. Par ailleurs, l'application de l'interprétation IFRIC 21 affecte la saisonnalité du résultat opérationnel entre les deux semestres, certaines taxes n'étant plus étalées sur l'année mais constatées dès la survenance du fait générateur de ces taxes, soit sur le premier semestre dans la plupart des cas.

Pour illustration, les chiffres d'affaires et résultats opérationnels courants au titre du 1^{er} et 2^{ème} semestre 2015 ainsi que ceux de l'exercice 2015 sont présentés ci-dessous :

(en K€)	1 ^{er} semestre 2015	2 ^{ème} semestre 2015	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	510 366	442 376	952 742
Résultat opérationnel	44 014	45 737	89 751

✓ Notes explicatives aux comptes consolidés

Note 8 : Produits des activités ordinaires

	30.06.2016	30.06.2015
Ventes d'énergie et péage (1)	421 705	488 013
Prestations de services	3 227	2 884
Ventes de Marchandises	116	662
Autres produits d'exploitation	14 798	18 807
Chiffre d'affaires	439 846	510 366
Production immobilisée	4 528	4 998
Subventions d'exploitation (2)	21 811	22 986
Autres produits de l'activité	26 339	27 984
Produits des activités ordinaires	466 185	538 350

(1) L'analyse IFRS menée en 2014 sur les contrats de ventes d'électricité à certains gestionnaires de réseaux a démontré que ces opérations relèvent de l'activité dite « normale » et figurent en brut dans le chiffre d'affaires et les achats d'énergie.

(2) Les subventions d'exploitation comprennent essentiellement la subvention CSPE reçue au titre de la Contribution au Service Public de l'Électricité.

Note 9 : Achats et variations de stocks

	30.06.2016	30.06.2015
Achats matières premières & autres approvisionnements (1)	- 2 690	- 2 836
Achats de sous-traitance	-41	- 2 191
Achats d'énergies (2)	-315 072	-383 681
Achats non stockés, matériel et fournitures	-1 074	-1 217
Achats de marchandises (1)	0	-738
Achats et variations de stocks	-318 877	-390 663

(1) Les montants ci-dessus incluent les variations de stocks.

(2) La rubrique Achats d'énergies comprend les achats d'électricité, les achats consommés de gaz (y compris variation de stock gaz) et les achats obligés d'électricité produite par certaines installations (installations photovoltaïques par exemple) qui sont compensés par la subvention CSPE (cf. Note 8 ci-dessus).

Note 10 : Dépréciations nettes

	30.06.2016	30.06.2015
Dotations pour perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs (1)	- 2 531	- 2 228
Dotations pour litiges (3)	-337	-71
Dotations pour engagement envers le personnel (2)	-1 626	-1 518
Autres dotations aux provisions pour risques et charges	0	-38
Reprises de perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs (1)	813	804
Reprises pour litiges (3)	327	44
Reprises pour engagement envers le personnel (2)	3 252	3 259
Autres reprises de provisions pour risques et charges	0	18
Dépréciations nettes	-102	270

(1) les pertes sur créances clients irrécouvrables passées en compte de résultat s'élèvent à 832 K€ au 30 juin 2016 et 1 065 K€ au 30 juin 2015.

(2) concerne des avantages à court terme envers le personnel.

(3) pour le détail des principaux litiges voir note 22 Provisions.

Note 11 : Autres produits et charges d'exploitation

	30.06.2016	30.06.2015
Autres charges d'exploitation (1)	-2 341	-4 050
Autres produits d'exploitation (2)	2 059	1 092
Autres produits et charges d'exploitation	-282	-2 958

(1) Il s'agit essentiellement de redevances versées aux communes dans le cadre des contrats de concessions, des pertes sur créances irrécouvrables et des achats directs de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

(2) Comprend essentiellement des produits divers de gestion courante.

Note 12 : Autres produits et charges opérationnels

	30.06.2016	30.06.2015
Autres charges opérationnelles (1)	-956	-705
Autres produits opérationnels (1)	125	65
Autres produits et charges opérationnels	-831	-640

(1) Il s'agit essentiellement des produits de cession des immobilisations et de leurs valeurs nettes comptables.

Note 13 : Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement constitué des Produits de Trésorerie et d'équivalent de Trésorerie et du coût d'actualisation des provisions pour avantages du personnel à long terme et postérieurs à l'emploi inclus dans le poste Autres charges financières.

L'évolution de ces deux postes est présentée ci-après :

	30.06.2016	30.06.2015
Produits de Trésorerie et d'équivalent de Trésorerie	900	1 109
Coût d'actualisation des provisions liées au personnel	- 1 660	-1 548

Note 14 : Charge d'impôt sur le résultat

Détail de la charge d'impôt	30.06.2016	30.06.2015
Impôt courant exigible	-15 673	-20 231
Impôts différés	-372	2 480
Charge d'impôt	-16 045	-17 751

En complément à la remarque concernant le contrôle fiscal d'Électricité de Strasbourg portant sur les années 2005 à 2007 mentionnée dans la note 17 de l'annexe consolidée annuelle 2015, le pourvoi en Cour de Cassation par l'Administration fiscale a été accepté par le Conseil d'État et fin mai 2016, Électricité de Strasbourg a déposé un mémoire.

Note 15 : Goodwill

Au 30 juin 2016, les valeurs brutes et nettes du goodwill n'ont pas varié par rapport au 31 décembre 2015. Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au 30 juin 2016.

Note 16 : Ensemble des immobilisations corporelles

	Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité	Immobilisations en concessions des autres activités (1)	Autres immobilisations corporelles du domaine propre	Immeubles de placement
Immobilisations en service	1 291 203	17 734	622	59 147
Immobilisations en cours	32 316	7 415	668	
Avances et acomptes s/ immo corporelles	2 777	102		
Valeur brute au 30/06/2016	1 326 296	25 251	1 290	59 147
Amortissements et provisions au 30/06/2016 (2)	-607 050	-7 923	-269	-23 851
Valeur nette au 30/06/2016	719 246	17 328	1 021	35 296
Valeur nette au 31/12/2015	718 716	15 872	672	40 077

(1) Les immobilisations en concession des autres activités comprennent les biens du GEIE.

(2) Un reclassement de 3 903K€ a été effectué au 30 juin 2016 au titre d'une correction de ventilation entre les amortissements des immeubles en concessions de distribution publique d'électricité vers les immeubles de placement.

Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au 30 juin 2016.

Information sur la juste valeur au 30.06.16 des immeubles de placement

Montants en K€

Juste valeur des Immeubles de placement	53 569
---	--------

La valorisation repose sur une évaluation faite par un cabinet d'expertise immobilière indépendant, à partir des prix pratiqués sur le marché pour le même type de biens.

Note 17 : Participations dans les coentreprises et entreprises associées

Détail par coentreprises et entreprises associées

	Types	Secteurs (1)	Quote-part d'intérêts dans le capital %	Quote-part de capitaux propres 30.06.2016	Dont quote-part de résultat 30.06.2016	Quote-part de capitaux propres 31.12.2015	Dont quote-part de résultat 31.12.2015
ECOGI SAS	coentreprise	A	40,00	-685	-239	-446	-309
ESHEMA SAS	coentreprise	V	50,00	2 059	12	2 048	-89
SHL SAS	coentreprise	V	50,00	1 245	-6	1 251	53
SERHY SAS	coentreprise	V	35,50	11 941	323	11 831	539
ES BIOMASSE SAS	coentreprise	A	51,00	3 882	-66	3 948	-68
ES SERVICES ENERGETIQUES SA	coentreprise	A	50,00	8 441	-282	9 034	
			Total	26 883	-258	27 666	126

(1) A = Autres secteurs, V=Production et Commercialisation d'énergies

Note 18 : Autres actifs financiers non courants

Actifs financiers évalués à la juste valeur	Juste valeur	Revalorisation / Résultat	Revalorisation / Capitaux propres	Revenus perçus
	30.06.2016	30.06.2016	30.06.2016	30.06.2016
Actifs disponibles à la vente - titres	6 869		541	185
Actifs disponibles à la vente - VMP	7 188			
Actifs détenus à des fins de transaction	1 000			3
Compte courant EDF et autres (échéance > 1 an)				
Instruments financiers dérivés – couverture	65		65	
Total	15 122		606	188

Actifs financiers évalués au coût amorti	Valeur comptable	Revenus perçus
	30.06.2016	30.06.2016
Prêts et créances émis par l'entreprise	45 352	67
Dépôt et cautionnement	33	144
Total	45 385	211

Note 19 : Actifs financiers courants

Actifs financiers évalués à la juste valeur	Juste valeur	Revalorisation / Résultat	Revalorisation / capitaux propres	Revenus perçus
	30.06.2016	30.06.2016	30.06.2016	30.06.2016
Valeurs mobilières de placement (échéance > 3 mois)	13 217			
Actifs détenus à des fins de transaction (dont placement EDF)				
Compte courant EDF et autres (placements > 3 mois)	38 251			367
Instruments financiers dérivés - couverture	5		5	
Instruments financiers dérivés - négoce				
Total	51 473		5	367

Actifs financiers évalués au coût amorti	Valeur comptable	Revenus perçus
	30.06.2016	30.06.2016
Prêts et créances émises par l'entreprise	1 401	2
Dépôt et cautionnement	4	18
Total	1 405	20

Note 20 : Capitaux propres

20.1 Capital social

Au 30 juin 2016, le capital social d'Électricité de Strasbourg s'élève à 71 693 860 euros, divisé en 7 169 386 actions entièrement souscrites et libérées d'une valeur nominale de 10 euros chacune (inchangé par rapport au 31 décembre 2015).

20.2 Distribution de dividendes

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires du 12 avril 2016 a voté une distribution de dividende au titre de l'exercice 2015 de 37 998 K€ (soit 5,30€ par action contre 5,70€ par action en 2015 au titre de 2014).

Note 21 : Passifs spécifiques des concessions

	30.06.2016	31.12.2015
Contrevaleur des biens	467 721	466 925
Financement concessionnaire non amorti	-233 036	-231 700
Droits sur biens existants - Valeurs nettes	234 685	235 225
Amortissement financement du concédant	170 506	167 278
Provision pour renouvellement	340 666	342 866
Droits sur biens à renouveler	511 172	510 144
Passifs spécifiques des concessions de Distributions Publique d'électricité	745 857	745 369

Les passifs spécifiques des concessions sont évalués suivant des méthodes identiques à celles exposées dans l'annexe aux comptes consolidés au 31.12.2015, en particulier dans la note 8.10 qui décrit notamment l'impact d'une méthode alternative de calcul. Celle-ci conduirait à déterminer le montant des engagements contractuels à partir de la valeur actuelle du montant à décaisser pour faire face au renouvellement des biens concédés à l'issue de leur durée de vie.

Note 22 : Provisions

	A l'ouverture	Mouv. de Périmètre	Dotations	Reprise conso.	Reprise sans objet	Variation écart actuariel	Autres variations	A la clôture
Prov. litiges (1)	7 956		337	327				7 966
Prov. autres risques	446						239	685
Prov. pour le personnel (2)	140 626		7 033	7 333		11 270		151 596
Prov. pour impôts	514			74				440
Prov. pour autres charges	1 146							1 146
Total	150 688		7 370	7 734		11 270	239	161 833

	Part Courant (< 1 an)	Part Non Courant (> 1 an)
Prov. litiges (1)	823	7 143
Prov. autres risques	685	0
Prov. pour le personnel (2)	9 971	141 625
Prov. pour impôts	73	367
Prov. pour autres charges	928	218
Total	12 480	149 353

(1) Pas d'évolutions significatives sur le 1^{er} semestre 2016 des litiges en cours provisionnés ou non provisionnés et des passifs éventuels (en complément aux remarques mentionnées dans la note 35 de l'annexe consolidée du 31 décembre 2015).

(2) Dont au 30 juin 2016, 135 740K€ au titre des avantages postérieurs à l'emploi, 14 230K€ au titre des avantages à long terme et 1 626K€ au titre des avantages à court terme. Le calcul de l'engagement au 1er semestre 2016 est réalisé à partir d'une projection des engagements calculés au 31 décembre 2015 (voir note 3.3).

Note 23 : Passifs financiers courants et non courants

	30.06.2016	COURANT		NON COURANT	
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de 5 ans	
Dépôts et cautionnements reçus	6 515	0	956	5 559	
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0	
Dettes financières divers	8 189	2 133	1 529	4 527	
Instruments financiers dérivés - couverture	52	11	41	0	
Total	14 756	2 144	2 526	10 086	

Note 24 : Tableau des flux de trésorerie**24.1. Réconciliation du poste trésorerie nette présenté dans le tableau des flux de trésorerie avec les éléments du bilan**

	Trésorerie à l'ouverture	Trésorerie à la clôture
Disponibilités	55 098	83 777
Valeurs mobilières de placement (échéance < 3 mois)	0	28
Compte courant EDF (placements < 3 mois)	40 053	80 038
Autres passifs	-76	- 1 970
Total	95 075	161 873

24.2. Réconciliation du poste trésorerie nette présenté en complément au bas du tableau des flux de trésorerie avec les éléments du bilan

	Trésorerie à l'ouverture	Trésorerie à la clôture	Trésorerie à l'ouverture	Trésorerie à la clôture
	1.01.2016	30.06.2016	01.01.2015	30.06.2015
Disponibilités	55 098	83 777	76 714	58 437
Valeurs mobilières de placement	14 192	20 433	7 028	20 142
Compte courant EDF (peu importe l'échéance)	150 086	115 040	150 183	135 168
Autres passifs	-76	-1 970	-96	-2 324
Total	219 300	217 280	233 829	211 423

La variation de trésorerie présentée dans ce tableau comprend également les placements qui ont une échéance de plus de 3 mois mais pour lesquels le risque de changement de valeur est négligeable.

24.3. Tableau de variation de l'endettement financier net

	Trésorerie à l'ouverture 1.01.2016	Variation	Trésorerie à la clôture 30.06.2016
Trésorerie brute	95 151	68 692	163 843
Soldes débiteurs bancaires	-76	-1 894	-1 970
Trésorerie nette (a)	95 075	66 798	161 873
Certains passifs financiers à court et long terme	12 813	1 943	14 756
Certains passifs d'exploitation	0	0	0
Instruments financiers - couverture	0	0	0
Intérêts courus sur les postes ci-dessus	0	0	0
Endettement financier brut (b)	12 813	1 943	14 756
Endettement financier net (a-b)	82 262	64 855	147 117

Note 25 : Autres engagements

Les engagements mentionnés dans cette note comprennent tous les engagements hors bilan identifiés par le Groupe comme significatifs et pris envers les tiers par l'ensemble des entreprises consolidées par intégration globale (engagements hors bilan des sociétés mises en équivalence exclus des données chiffrées ci-dessous).

Engagements donnés (en K€)	30.06.2016	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Avals et cautions	1 061	1 061		
Engagements sur commandes d'investissements	13 628	12 852	776	
Engagements sur commandes d'exploitation	14 685	12 073	2 607	5
Contrats de locations simples	1 237	991	246	
Autres engagements (yc comptes courants)	27 204	27 162	20	22
TOTAL	57 815	54 139	3 649	27

Au 30 juin 2016, les engagements d'achats d'énergie du Groupe s'élèvent à 410,6 M€, pour des contrats à terme, en contrepartie des ventes aux clients finaux régulés ou ayant exercé leur éligibilité, des ventes aux gestionnaires de réseaux ainsi que des positions de négoce.

Engagements reçus (en K€)	30.06.2016	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Avals et cautions	211	211		
Engagements sur commandes d'exploitation				
Contrats de locations simples (loyers immobiliers)	9 973	3 060	4 944	1 969
Autres engagements (yc convention de trésorerie et comptes courants)	62 537	62 537		
TOTAL	72 721	65 808	4 944	1 969

Note 26 : Transactions entre parties liées

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2015. En particulier, le Groupe ES continue à entretenir des relations significatives avec EDF et RTE pour la fourniture et l'acheminement de l'électricité.

Note 27 : Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en se basant sur le reporting effectué en interne.

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix du marché. Les secteurs retenus par le groupe sont inchangés par rapport à ceux décrits en note 6 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2015.

au 30 juin 2016	Distributeur d'électricité	Production et Commercialisation d'électricité et de gaz	Autres secteurs	Éliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	28 480	408 910	2 455		439 845
Chiffre d'affaires inter-secteur	100 370	2 663	369	-103 402	0
Chiffre d'affaires	128 850	411 573	2 824	-103 402	439 845
EBITDA	51 631 (1)	18 284 (1)	679		70 594
Résultat sectoriel	19 798 (1)	8 528 (1)	-300		28 026

(1) neutralisation de l'intragroupe au titre des consommations des agents (livraison assurée par la filiale ES ENERGIES STRASBOURG).

au 30 juin 2015	Distributeur d'électricité	Production et Commercialisation d'électricité et de gaz	Autres secteurs	Éliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	19 861	481 798	8 706		510 365
Chiffre d'affaires inter-secteur	106 877	3 925	2 563	-113 365	0
Chiffre d'affaires	126 738	485 723	11 269	-113 365	510 365
EBITDA	48 193 (1)	20 077 (1)	-304		67 966
Résultat sectoriel	17 006 (1)	9 289 (1)	-665		25 630

(2) neutralisation de l'intragroupe au titre des consommations des agents (livraison assurée par la filiale ES ENERGIES STRASBOURG).

Événements postérieurs à la clôture

Néant